

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CM LE 14 AVRIL 2016.

Date convocation : 07/04 /2016

Présents : Mrs RENAULT Jean-Pierre, GRILLON Hubert, FLOUZAT Roland, Mmes DUFOUR Marie-Claude, RAPEAU Lydie Mrs GENTY Philippe, GERMAIN Thierry, DENET Patrick.

Absents représentés: Mme LECORDIER Denise pouvoir remis à Mr GRILLON Hubert Mr BOUHOUR Christian pouvoir remis à Mme DUFOUR Marie-Claude Mr BRENON Frédéric pouvoir remis à Mr FLOUZAT Roland.

Absents : Mrs CARON Tony, PINGON Laurens Mme GONTIER Nadine.

Début de séance : 18 H.

Secrétaire de séance élu : DENET Patrick

Lecture du cahier des délibérations et signatures.

Mr le Maire demande de passer les points 6 / 7 et 8 avant les points 4 et 5.

1) Vote des taux d'imposition 2016.

Taxe d'habitation :

Augmentation de 2% soit 11,69% (Taux moyen national 24,19 / Départemental 25.21)

Taxe foncière bâti :

Pas d'augmentation soit 21,17% (Taux moyen national 20,52/Départemental 20,71)

Taxe foncière non bâti :

Augmentation de 2% soit 31,2426% (Taux moyen national 49,15 /Départemental 37,83). Les nouveaux taux sont adoptés à l'unanimité.

2) Projet investissement 2016 :

Il faut tout d'abord noté que le budget 2016 subit la diminution des ressources suite à la baisse des donations de l'état.

Diminution que nous essayons de compenser par la renégociation de certains contrats (ex téléphone, assurances).de la diminution de certaines subventions, etc... et de l'augmentation des travaux en régie (travaux effectués par les employés communaux).

Principaux investissements prévus...

Pour l'eau 20000€ sont prévus pour continuer l'étude de la recherche en eau et 75000€ pour le matériel.

Maintenant la loi La « Notre » risque de modifier ce projet.

Malgré tout, la création d'un nouveau pompage ou l'attachement à un syndicat de distribution d'eau apportera son lot de dépense.

(A ce sujet un point sera fait lors de notre prochain bulletin).

Pour l'assainissement :

Il est prévu un investissement de 10000€ pour l'étude de la mise au « normes » demandé par la préfecture pour notre station épuration.

Soit agrandissement de la station actuelle, ou la création d'une nouvelle station, sachant qu'une station dite « roseaux » est difficilement réalisable. Autre investissement à faire obligatoirement (mise en place d'un compteur à l'entrée de la station d'épuration) environ 6000€.

A prévoir aussi le remplacement de l'agitateur qui n'est pas dans un état favorable au très bon fonctionnement de la station.

Pour le budget principal :

La priorité va à l'école primaire (mise en conformité de l'accès des locaux-travaux d'isolation d'une classe pour économie d'énergie [les autres classes seront à faire par la suite] et création d'un bureau pour la directrice.) Budget prévu environ 50000€.

Le deuxième investissement important est la mise en accessibilité de la mairie environ 30000€. Il est aussi prévu un budget pour l'entretien des bâtiments communaux ainsi que des travaux de voirie (environ 30000€).

3) Affectation des résultats 2015 (budget général, eau assainissement)

Report des résultats positifs sur budget 2016

Budget général :

Fonctionnement 246595€

Investissements 68623€

Budget eau :

Fonctionnement : 88260€

Investissement : 61141€.

Budget assainissement :

Fonctionnement : 23113€

Investissement : 13307€

6) Modification de la répartition des heures du fontainier.

Afin de rentabiliser au mieux les 35h du fontainier Mr le Maire propose de répartir ses heures de la façon suivante :

- 22 heures pour le service de l'eau.
- 8 heures pour le service assainissement
- 5 heures pour différents travaux.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7) Amortissement de la pompe achetée en 2015.

Suite à demande du percepteur pour amortissement de la pompe dès cette année sur 10 ans.

A la demande du Maire le conseil accepte à l'unanimité cette réalisation d'amortissement.

8) Répartition du compte 6232 (fêtes et cérémonies).

Suite à une demande de la perception nous devons subdiviser ce compte afin de connaître au mieux les dépenses réalisées.

Le Maire propose :

- Fête patronale.
- Fête de la musique.
- Commémorations Nationales Commémoration Roland CHAMPENIER
- Vœux du Maire

Le conseil donne son accord à l'unanimité

4) Vote des budgets primitifs 2016

ATTENTION : Les chiffres étant présentés sans décimale les totaux peuvent présenter un écart d'1€

Eau :

Budget 2016	244 442€
Exploitation	
En dépense	137 046€
En recette (vente eau/location compteurs)	48 786€
(Report résultat 2015)	88 260€
Investissements	
En dépense	107 395€
En recette (amortissements et virement section exploitation)	46 254€
(Report résultat 2015)	61 141€

Le budget de l'eau est voté à l'unanimité.

Signature du document par les membres présents.

Assainissement :

Budget 2016 :	107 743€
Exploitation	
En dépense :	69 398€
En recette :	
(Redevance/taxe /subvention)	46 285€
(Report résultat 2015)	23 113€
Investissements :	69 398€
En dépense : (Crédits et restes à réaliser)	38 344€
En recette : (Subventions et Amortissements)	25 037€
(Report résultat 2015)	13 307€

Afin de réaliser des économies Mr Grillon demande de revoir certains fournisseurs pour renégocier nos contrats. Mr le Maire s'engage à faire le nécessaire.

Le budget de l'assainissement est voté à l'unanimité.

Signature du document par les membres présents.

Budget général :

Budget 2016 :	115 5519€
Fonctionnement :	
En dépense : (charges générales/ de personne/financières etc.)	892 919€
En recette :	
(Impôts et taxes/ventes /dotations etc.)	646 324€
(Report exercice 2015) :	246 595€

Investissements :

En dépense : (équipements/emprunts/immobilisations etc.) 262 600€

En recette :

(Subvention/réserves/virement de la section fonctionnement) 193 976€

(Report exercice 2015) : 68 623€

262 600€

Au regard du document « section de fonctionnement/détail des dépenses »

Mr Denet demande si dans le chapitre 012 l'IAT est compté.

Mr le Maire répond que oui.

Mr Denet est surpris de cette réponse car comme déjà indiqué par lui-même l'IAT doit être voté par l'ensemble du conseil ainsi que les notes données aux employés communaux.

Mr le Maire : c'est un oubli.

Mr Denet : Oubli des six membres de la commission des finances

Mr Denet indique qu'il votera le budget sachant que cette incohérence ne nuira pas aux résultats des finances de la commune.

Le budget général est voté à l'unanimité.

Signature du document par les membres présents.

5) Régularisation des emplois communaux :

Suite aux promotions 2015 /2016 et du départ de Mr Bonnin, nous devons régulariser les grades (fonctions) des employés communaux auprès du centre de gestion de la fonction publique du Cher
Pour cela :

A) création d'un poste d'adjoint technique 1ere classe (Promotion d'un agent)

B) suppression des postes occupés par un agent parti à la retraite

C) suppression de deux postes d'adjoint technique 2^{eme} classe personnel promu au grade de 1 ère classe en 2015.

A l'unanimité le conseil donne son accord.

9) Question diverses.

Mr le Maire nous informe d'un nouveau courrier de la « smirtom » précisant que la commune n'a pas la compétence de faire l'enlèvement des encombrants ainsi que des déchets verts. Sauf cas très particulier traité par le ccas.

Il est précisé qu'en cas d'accident la commune aurait sa responsabilité d'engagée.

Mr Flouzat indique que les Maires des communes concernées par « la Loire à vélo » doivent faire un décret interdisant la circulation automobile sur la piste pour que les autorités puissent verbaliser.

A l'unanimité le conseil demande au Maire de procéder à la rédaction de cet arrêté.

Mr Denet redemande où en est la réalisation du « duer ». Malheureusement le Maire, connaissant l'expérience d'autres communes nous indique qu'il n'a pas de solution rapide.

Fin de séance 20h.